

Pétitions

des difficultés graves et injustes aux Canadiens à faible et à moyen revenu.

C'est pourquoi les pétitionnaires, convaincus que la Chambre des communes saura porter remède à leur grief, lui demandent de rejeter le projet de taxe sur les produits et services.

L'ÉDUCATION—L'EXEMPTION FISCALE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver—Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter trois pétitions différentes. Dans la première, on demande au Parlement de veiller à ce que les modifications apportées à la taxe fédérale de vente ne changent rien à l'exemption fiscale accordée dans le cas des études et des activités connexes d'enrichissement personnel, car il est de tradition d'exempter d'impôt les activités éducatives.

VIA RAIL

Mme Margaret Mitchell (Vancouver—Est): La deuxième pétition est signée par un certain nombre d'habitants du sud de la partie continentale de la Colombie-Britannique, qui demandent au Parlement de maintenir le réseau actuel de VIA Rail, de moderniser son matériel et de lui offrir un appui suffisant pour qu'elle puisse remplir son mandat et offrir un service-voyageurs.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver—Est): Ma troisième pétition demande au Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et services et de réformer le régime fiscal de façon à imposer aux particuliers et aux sociétés riches un impôt minimum efficace. Les signataires demandent en outre, au cas où un vaste consensus se dégagerait en faveur de l'imposition d'une taxe de vente fédérale, que le gouvernement ne se serve pas de ce prétexte pour saigner à blanc les contribuables ou pour transférer le fardeau fiscal sur les épaules des Canadiens ordinaires en instaurant une taxe régressive à la consommation au lieu de procéder à une véritable réforme fiscale.

VIA RAIL

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai là deux pétitions. La première porte sur le projet du gouvernement d'abolir le service-voyageurs ferroviaire au Canada.

Les signataires signalent humblement à la Chambre que le gouvernement du Canada a décidé d'éliminer un grand nombre des itinéraires de VIA Rail et des milliers d'emplois. Ils affirment que les Canadiens méritent un service-voyageurs ferroviaire d'excellente qualité, grâce notamment à l'utilisation d'un équipement moderne sur tout le réseau et à des trains grande vitesse le long du corridor; que le train constitue le mode de transport le plus sûr et le moins polluant, que les subventions fournies par le gouvernement du Canada à VIA Rail ne sont pas disproportionnées par rapport à celles qu'il fournit pour maintenir l'infrastructure hautement spécialisée des aérogares, que plusieurs localités rurales comptent exclusivement sur le service-voyageurs ferroviaire, et que le tourisme au Canada compte également sur ce service.

Les signataires prient humblement le Parlement d'exhorter le gouvernement du Canada à ne pas abolir, entièrement ou en partie, le service-voyageurs ferroviaire dans notre pays.

[Français]

OPPOSITION AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): J'ai également une deuxième pétition, monsieur le Président, qui fait suite à plusieurs que j'ai déposées à la Chambre, signée par des commettants d'Ottawa—Vanier, et visiteurs, que je remarque également, de la belle circonscription d'Ottawa—Vanier, qui s'objectent à cette taxe de vente fédérale sur les produits et services et aimeraient que le Parlement rejette absolument cette nouvelle taxe sur les produits et services car elle sera inflationniste, elle nuira à l'économie canadienne et elle causera des difficultés graves et injustes pour les familles à revenu moyen et modique.

[Traduction]

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. A. H. Harry Brightwell (Perth—Wellington—Walterloo): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente une pétition dûment certifiée et signée par des habitants de ma circonscription qui demandent au Parlement d'adopter une mesure législative protégeant efficacement la vie des enfants à naître et ce, à tous les stades de leur développement.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Joseph Volpe (Eglington—Lawrence): Monsieur le Président, en conformité de l'article 36 du Règlement, je